



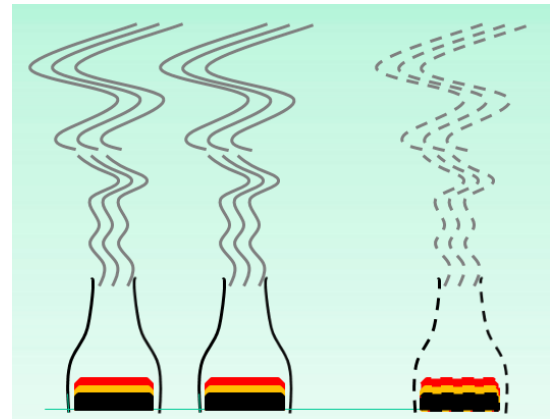
février 2023

Editorial

Vers une 3^{ième} ligne de four d'incinération ? Ce numéro, s'il n'oublie pas le reste, est centré sur l'incinération. En effet, nous avons eu la surprise d'une annonce d'un débat tout à fait anachronique sur une ligne de four supplémentaire 'optionnelle' de l'usine d'incinération de Vaux le Pénil.

Anachronique parce que :

- Cette usine n'est pas saturée et accueille des tonnages de l'extérieur.
- On vient de modifier le tri de la poubelle jaune au 1^{er} janvier pour être encore plus efficace et réduire la part incinérée.
- Il y a encore un énorme potentiel d'amélioration de tri dans l'habitat collectif et dans les "Déchets Industriels Banals" (DIB).
- La loi AGECE qui vient d'être adoptée fixe un objectif de réduction supplémentaire de déchets de 15% en 2030.
- Les français veulent réduire leur empreinte carbone pour atténuer le réchauffement climatique.
- Ils veulent évoluer vers une **économie vertueuse circulaire et réduire, réutiliser, recycler**.



Au lieu de cela, il est question d'augmenter les capacités d'incinération dans un secteur qui est déjà suréquipé. Les incinérateurs du département accueillent déjà des apports extérieurs. Augmenter sans raison les capacités d'incinération tuera l'effort de tri et ruinera les efforts que nous avons tous fait collectivement depuis des années. L'annonce a été faite dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public, nous y participerons. Une des questions posée est la pollution qui est déjà bien réelle avec la configuration actuelle et dont la surveillance comporte des lacunes et des angles morts. Nous poserons donc cette question.

Pour notre part, nous organisons en amont, le 9 mars à 20h30 à Maincy une réunion publique afin de bien expliquer la situation présente, les enjeux, notre position, avant le débat public

En couverture : Vers une 3eme ligne de four alors que l'on trie et que l'on veut trier plus ?



Contenu

Editorial	1
L'air	3
L'incinération en Seine et Marne	3
Les capacités et les apports extérieurs	3
L'impact de la pollution	3
Quel air est-il ?	6
l'eau	7
Qualité de l'eau potable	7
La terre	8
Les pesticides	8
Ca va mieux	8
Ca va beaucoup moins bien (malheureusement)	9
Les néonicotinoïdes	9
Les bons plans	9
La vie des associations	9
Les sorties de la Pie Verte :	10
Bulletin d'adhésion	11



L'air

L'incinération en Seine et Marne

LES CAPACITES ET LES APPORTS EXTERIEURS

La Seine et Marne compte 4 incinérateurs:

Montereau (capacité : 60 000t/an ; apports extérieurs : ~26%, 50 000ha),¹

Vaux le Pénil (capacité 136 000t/an ; apports extérieurs: ~23%, 300 000ha),²

Saint Thibault-des-vignes (capacité 155 000t/an ; apports extérieurs: ~54%, 273 000ha),³

Monthyon (capacité : 135 000t/an ; apports extérieurs : ??, 327000 habitants)⁴

On peut trouver les principales caractéristiques de chacun ici: <http://france-incineration.fr/-Cartes->

La Seine et Marne est donc (trop) bien pourvue en incinérateurs et accueille beaucoup de déchets venant de l'extérieur, envoyé par des territoires qui ne veulent pas s'équiper et qui préfèrent faire gérer leur pollution par d'autres.

Si on admet des apports extérieurs de l'ordre de 25% en Seine et Marne et qu'on y ajoute les 15% de réduction, objectif 2030 de la loi Agec , on peut envisager de fermer bientôt une ligne de four sur 2 en Seine et Marne avec un peu de volontarisme, c'est-à-dire réduire les capacités d'incinération au lieu de les augmenter. L'ouverture d'une 3eme ligne de four est un pari sur l'échec de la loi Agec et sûrement la cause de cet échec.

A lire également : <http://adenca.over-blog.com/article-seine-et-marne-incinerateurs-mitry-mory-st-thibault-des-vignes-monthyon-vaux-le-penil-montereau-71197761.html>

L'IMPACT DE LA POLLUTION

L'usine de Vaux le Pénil est-elle bien surveillée et non polluante ?

La surveillance interne des émissions de l'incinérateur

Une batterie de capteurs est installée dans les cheminées de l'usine à la demande des associations lorsque la construction devenait inévitable. Ils mesurent les chlorodioxines , les gaz, les métaux lourds, etc.. par accumulation. C'est-à-dire que l'on a les résultats quelques mois après, on ne fait que regarder dans le rétroviseur.

Il est important pour la conduite de l'usine de savoir ce qui en sort.

¹ Réf : Commission de Suivi de Site 2020

² Réf : Commission de suivi de Site 2022

³ Réf : Rapport annuel 2021 du Sietrem et carte France-incinération

⁴ Réf : Site <http://france-incineration.fr/-Cartes-> (2010)



La surveillance des retombées des émissions de l'incinérateur à l'extérieur

Lors que la construction de l'usine nous avons demandé une surveillance des effets de l'usine sur le milieu extérieur, une surveillance temps réel continue par Airparif, chose innovante pour l'époque. Cette demande a été détournée et a été remplacée par une surveillance des retombées, particulièrement de chlorodioxines, par des capteurs à accumulation sans que les associations soient mises dans la boucle. Ces capteurs signalent la pollution trop tardivement et ne disent rien de la pollution directe dans nos poumons par les fumées de l'incinérateur qui y parviennent malgré tous les systèmes de dépollution.
Savoir ce qui a pu se passer 6 mois ou 1 an plus tôt est de peu d'utilité opérationnelle.

Les capteurs de pollution temps réel

Devant cette lacune, avec nos faibles moyens nous avons mis en place un réseau de capteurs (bien imparfaits) autour de l'usine.

Ce réseau de 4 stations ne mesure que les particules fines PM1, PM25, PM10. Bien que ces capteurs soient très fiables et robustes, nous sommes obligés de faire uniquement confiance aux étalonnages du fabricant.

Cependant, par des mesures fiables et répétitives, ils nous permettent de vous donner en temps réel, avec une périodicité d'1/4 d'heure, une image de la qualité de l'air par internet et de vous fournir un récapitulatif tous les mois des niveaux de particules fines autour de l'incinérateur dans notre rubrique "Quel air est-il ?". C'est un indicateur de la pollution globale car les autres polluants suivent le même chemin.

Des capteurs donnant des résultats en temps réel sont indispensables.

Les particules fines d'un incinérateur

On en tend bien souvent parler de particules fines et de leur dangerosité pour la circulation automobile. Cependant, les composés brûlés dans les moteurs de voitures sont assez simples : uniquement des composés hydrogénés de carbone : gazole, essence, GNL etc... qui donnent des particules fines de composition chimique assez bien connue: CO, COV, composés aromatiques , etc..

Les particules fines issues d'un incinérateur sont de nature différente et variées. Le carburant est composé par tous les produits imaginables issus de l'industrie, du commerce, de la consommation. Tout ce mélange est soumis à des températures extrêmes en présence d'oxygène ce qui suscite les réactions chimiques les plus improbables. La composition des particules issues de l'incinérateur n'a donc que peu à voir avec la composition des particules issues de l'automobile et est potentiellement beaucoup plus dangereuse et à notre sens, les seuils d'information (50) et d'alerte (80) devraient être adaptés à cette dangerosité.

La composition des particules fines dépend de la matière brûlée.

Comment la pollution nous touche t'elle directement ?

Les mesures par notre réseau de stations autour de l'incinérateur montrent que la doxa de la pollution qui touche les populations habitant sous les vents dominants tient de la légende urbaine. C'est un scénario qui arrange bien certains.

Quand il y a du vent, en particulier du Sud-Ouest, l'air est localement pur car il provient de régions plutôt agricoles et peu industrielles. On note que le vent du Nord fait monter les niveaux, important une pollution qui vient plutôt de région parisienne et des pays du Nord de l'Europe. Les niveaux atteints ne sont jamais extrêmes.



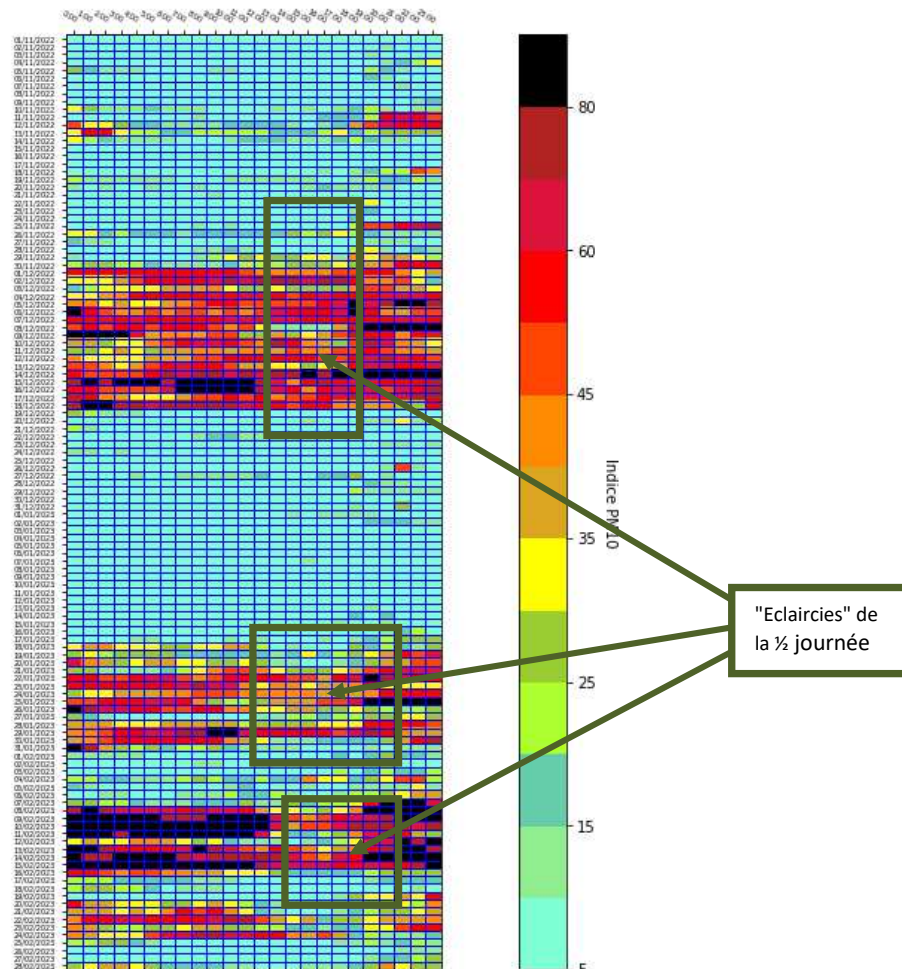
Comme le montrent nos graphiques, les grands contributeurs sont les conditions anticycloniques d'été mais surtout d'hiver: il n'y a pas de vent, toute la zone est impactée et les niveaux atteints sont très importants. Comme il n'y a pas d'alertes, la perception du risque est très faible. Ces mauvaises conditions peuvent durer une semaine ou plus. La température de l'air à 15m au dessus de nos têtes est de 6°C supérieure à celle du sol, bloquant tout échappatoire à ce qui est dégazé en dessous, c'est-à-dire les fumées de chauffage (mais les grands ensembles collectifs de la zone sont chauffés ... par l'incinérateur et n'en produisent pas), les gaz d'échappement .. et l'usine d'incinération.

Le couvercle ne s'ouvre au mieux que quelques heures en début d'après midi et se referme vers 18 heures, heures en dehors desquelles on devrait éviter les activités physiques, surtout pour les enfants, les femmes enceintes et les sportifs.

Les niveaux élevés de pollution sur la zone sont principalement liés aux conditions anticycloniques durant lesquels toute la zone sans exception est affectée et est sans rapport avec les vents dominants.

Voici un récapitulatif de l'hiver 2022-2023 de Novembre à Février :

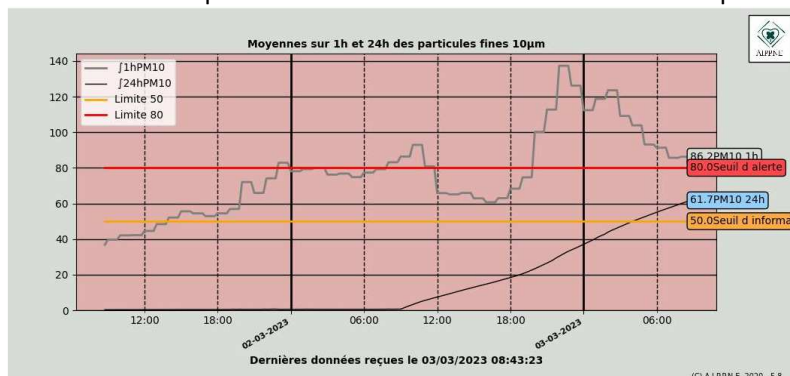
Dans un monde idéal, géré par Airparif, les élus et l'administration, on devrait être informé lors du dépassement du seuil de 50 et alerté (sur les portables) en crevant le plafond de 80.



Indice AIPPNE de concentration des PM10 dans l'air durant l'hiver 2022 - 2023

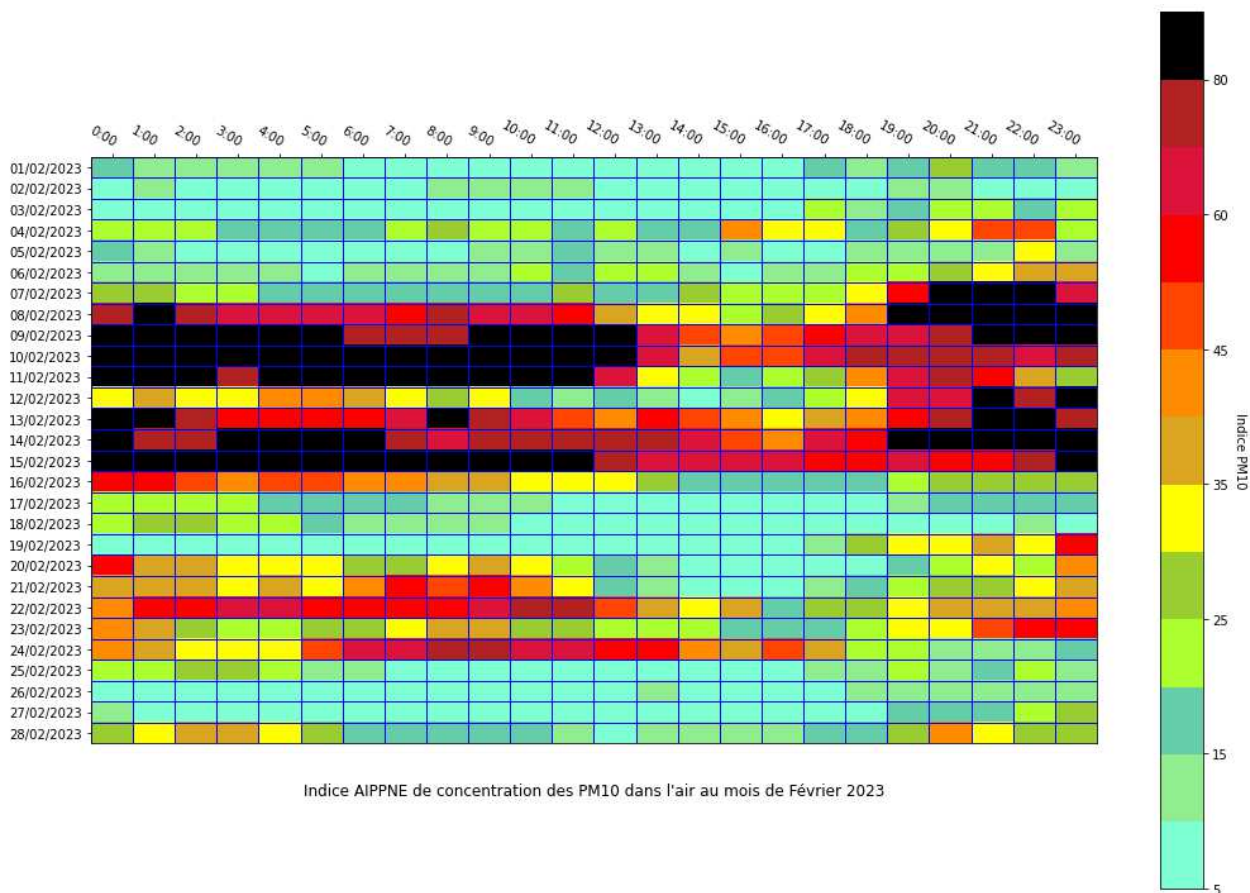


Et les niveaux de pollution en ce matin du 3 mars 2023. Le temps est au rouge.



L'extension à une 3eme ligne de four n'est donc pas sans conséquences et sans douleurs.

Quel air est-il ?



Indice AIPPNE de concentration des PM10 dans l'air au mois de Février 2023



Février a été très mauvais, à la suite de Décembre, Janvier. En perspective, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de notre hiver de Novembre à Février.

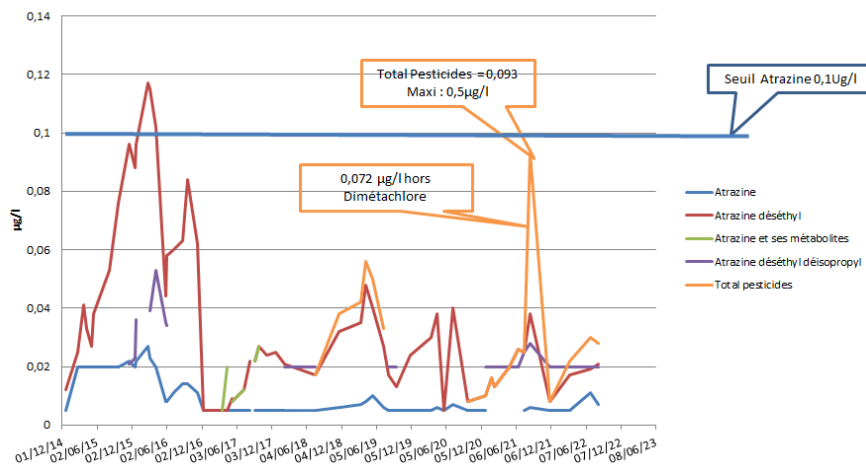
Avant d'entreprendre des efforts physiques en extérieur, n'hésitez donc pas à consulter notre site renouvelé en permanence à l'adresse internet : <http://aippne.free.fr/PM10.html> afin de profiter pleinement du plein air en toute connaissance de cause.

Vous n'avez que deux poumons quelque soit votre sexe, prenez en soin.

l'eau

Qualité de l'eau potable

AIPPNE - Concentration en Atrazine et ses dérivés dans l'eau potable



Pas de nouvelle analyse complète avec les pesticides, la dernière date du 25/11/2022 ; notre courbe reste donc inchangée. Voici la dernière analyse sommaire au 17 janvier sous forme de tableau :



Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	11,1 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	0,14 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,46 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total *	0,50 mg(Cl ₂)/L		
Titre hydrotimétrique	27,21 °f		
pH	7,73 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
pH *	7,8 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Titre alcalimétrique complet	23,00 °f		
Sulfates	23 mg/L		≤ 250 mg/L
Chlorures	27 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C	570 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,30 mg/L	≤ 1 mg/L	
Nitrates (en NO ₃)	15 mg/L	≤ 50 mg/L	
Carbone organique total	0,41 mg(C)/L		≤ 2 mg(C)/L

* Analyse réalisée sur le terrain

La terre

Les pesticides

CA VA MIEUX

Ou plutôt, ça irait mieux avec un peu de bonne volonté sur les alternatives au chimique :

<https://basta.media/ce-n-est-pas-interdit-mais-ce-n-est-pas-autorise-alternatives-aux-pesticides-purins-de-plantes-ortie-huiles-essentielles>

Jardiner pour sauver la terre, c'est le beau titre de La Montagne pour l'interview de Giles Clément:
https://www.lamontagne.fr/merinhal-23420/actualites/jardiner-pour-sauver-la-terre-en-evitant-glyphosate-neonicotinoides-et-tontes-rases-d-herbe_14268147/



CA VA BEAUCOUP MOINS BIEN (MALHEUREUSEMENT)

Méfiance sur les chartes de bon voisinage pour l'épandage des pesticides. Elles peuvent cacher de la complaisance de la part des préfetures. Le minimum est qu'elles respectent la loi :

<https://www.lereveildumidi.fr/soci%C3%A9t%C3%A9/sant%C3%A9/pesticides-pourquoi-ufc-que-choisir-attaque-en-justice-la-prefecture-du-gard>

Non, nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes; en cause les dérogations trop souvent accordées en Europe. Pollution mais aussi distorsion de concurrence Dont se plaignent nos agriculteurs. "Les pesticides interdits jugés toxiques pour les humains et l'environnement sont toujours systématiquement utilisés dans l'UE à cause du recours fréquent à des dérogations d'urgence, selon un nouveau rapport." signale Euractiv: <https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/les-lacunes-de-lue-permettent-lutilisation-de-pesticides-toxiques-interdits/>

LES NEONICOTINOÏDES

Après l'interdiction des néonicotinoïdes par l'Europe, la contre-attaque arrive. Certains remettent en cause l'idée même d'Europe. D'autres qui hurlent par ailleurs à la concurrence déloyale demandent des dérogations.

La campagne de com commence.

<https://www.publicsenat.fr/emission/ici-l-europe/interdiction-des-neonicotinoides-est-ce-a-la-justice-europeenne-d-en-decider>

Non seulement les agriculteurs s'en mêlent, mais aussi les industriels :

<https://www.publicsenat.fr/emission/ici-l-europe/interdiction-des-neonicotinoides-est-ce-a-la-justice-europeenne-d-en-decider>

La mise sous contrainte a de bonnes vertus. Le ministre découvre enfin qu'il va falloir trouver des solutions techniques. On devrait y être depuis .. 2016. : <https://www.ouest-france.fr/politique/marc-fesneau/interdiction-des-neonicotinoides-il-y-a-un-risque-sur-la-betterave-estime-marc-fesneau-71cdf9fe-b668-11ed-8162-65d84108a21b>

Les bons plans

Un guide sur la nourriture bio : https://www.linfordurable.fr/boutique/idees-pratiques-11-tout-savoir-sur-lalimentation-bio-20-10-2022?utm_medium=siteID&utm_source=teaser&utm_campaign=presale_IP11

Malgré l'inflation faites les bons choix. En mangeant du **bio** ces dernières années, vous vous êtes constitué un précieux capital santé. Les temps sont très durs à cause de l'inflation, ne le dilapidez pas même si le bio est plus cher. Vous aurez du mal à remonter la pente. Il vaut mieux rogner sur d'autres produits de consommation (il y en a tellement) mais ne pas transiger sur le bio.

La vie des associations



Les sorties de la Pie Verte :

Nous organisons le **samedi 25 mars 2023 à 9h** une **formation sur le sauvetage des amphibiens** pris au piège dans les caniveaux le long de la Route Nationale 36 (Chaumes-en-Brie).

L'occasion pour vous d'en apprendre plus sur ces animaux qui nous entourent (salamandres, tritons, crapauds et grenouilles) et ainsi participer à leur conservation.

Inscription obligatoire à toutes nos sorties au **09 79 22 97 13** ou par retour de mail.

Nous allons réactualiser la liste des mails groupés concernant chaque comptage d'amphibiens et reptiles sauvés des caniveaux, pourriez-vous nous indiquer par retour de mail si vous souhaitez vous mobiliser pour cette action sur l'année 2023 ?

En espérant vous compter parmi nous.

Cordialement

Ghislaine SUZINEAU
Secrétaire/Chargée de mission
PIE VERTE BIO 77
Jehol
1 Rue des Augères
77520 DONNEMARIE-DONTILLY
Tél. : 09 79 22 97 13
pievertebio77@yahoo.fr
<https://www.pievertebio77.fr/>



**AGISSEZ POUR LA PROTECTION
DE VOTRE ENVIRONNEMENT**

ADHÉSION ANNUELLE :

- 10€. Je choisis l'adhésion simple
- 15€. Je choisis l'adhésion famille
- €. Je fais un don à l'AIPPNE

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Mail :

Date :

Signature :

A déposer sous pli fermé dans les mairies de Maincy ou de Vaux le Pénil